



## L'observatoire régional de la délinquance et des contextes sociaux (ORDCS)



### Laurent Mucchielli

est sociologue, directeur de recherche au CNRS et membre du LAMES (laboratoire méditerranéen de sociologie, UMR 7305) à la maison méditerranéenne des sciences de l'homme (MMSH).

Il dirige l'observatoire régional de la délinquance et des contextes sociaux (ORDCS), lancé en 2011, qui diffuse largement ses travaux grâce au site web inauguré au mois de février.

*Crédits photo : éditions Fayard*

### Quelles sont les raisons d'être de l'ORDCS ?

J'ai passé les treize premières années de ma carrière en région parisienne, au centre de recherche sociologique sur le droit et les institutions pénales (CESDIP), un laboratoire du CNRS spécialisé sur les questions de délinquance, de police et de justice. Cette expérience m'a convaincu de la nécessité absolue de travailler en équipe et en réseau. Or, en arrivant à la MMSH, je me suis aperçu qu'il n'y avait

pas de lieu commun pour travailler sur ces questions et que les chercheurs étaient éparpillés. Mon premier objectif a donc été de créer un réseau. Voilà comment est né l'ORDCS qui fédère aujourd'hui une trentaine de personnes (enseignants-chercheurs, doctorants, post-doctorants...), principalement autour d'Aix-Marseille, mais aussi à Toulon et Nice.

Cette mise en réseau passe actuellement par trois outils :

- Le séminaire mensuel de recherche de l'ORDCS crée un cadre de réflexion commun, sur

le plan théorique et méthodologique.

- Les journées d'études de l'ORDCS, organisées deux fois par an, restituent le travail mené, s'adressant aussi aux professionnels de la sécurité, de la prévention et de la justice ainsi qu'aux collectivités territoriales.
- Enfin le site internet, lancé en début d'année, constitue la vitrine du réseau et permet d'éditer en format électronique une publication scientifique originale baptisée "Études et travaux de l'ORDCS".

Le deuxième objectif de l'ORDCS est d'initier des recherches originales sur les phénomènes de délinquance et sur leur prise en charge dans la région.

Pour compléter les moyens attribués par l'université et le CNRS en sciences sociales, j'ai proposé un partenariat à la Région PACA, qui a développé cette compétence depuis quelques années (le Conseil régional est signataire d'une convention de partenariat avec le Ministère de la justice qui est unique en France). Grâce au soutien de cette collectivité locale, nous développons notamment des recherches de type statistique de grande ampleur.

Cette association a un deuxième bénéfice : les partenariats locaux étant au cœur de la mission que s'est impartie la Région, elle tire avantage du service que propose l'ORDCS aux collectivités territoriales pour diagnostiquer les problèmes sociaux et évaluer leurs dispositifs.

**Il existe à Paris un observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP), quelle est la différence avec l'ORDCS ?**

L'ORDCS est unique en France car c'est un programme de recherche scientifique indépendant du

pouvoir politique, alors que l'ONDRP a été créé au sein du Ministère de l'intérieur avant d'être rattaché au 1<sup>er</sup> Ministre ; c'est donc un organisme sous tutelle politique. L'ORDCS existe en soi, il a été voté par le Conseil Scientifique de l'université, la Région PACA est son partenaire principal et non sa tutelle.

De plus, contrairement à l'ONDRP, l'ORDCS n'a pas pour seule mission d'établir un tableau de bord statistique.

Il met également en réseau la communauté scientifique, produit de la recherche fondamentale et accompagne les collectivités territoriales qui le souhaitent. C'est un modèle qui pourrait aisément être adapté dans d'autres régions.

**Quel est votre point de vue sur la mise en scène médiatique de la délinquance ?**

Premièrement, "la délinquance" dans un sens générique n'existe pas dans la mesure où ses différentes formes (trafic, vols, violences conjugales, atteintes à l'environnement, délinquance

économique et financière...) n'ont pas les mêmes auteurs, ni les mêmes victimes, ni les mêmes facteurs explicatifs. Or, cette complexité est parfois déniée par une politisation et une médiatisation déformant la réalité, donnant des explications simplistes et faisant davantage appel à nos émotions qu'à notre raison.

Le traitement des faits divers criminels par les médias est de surcroît dicté par l'audimat (la mesure permanente de l'audience). On l'a vu durant les événements dramatiques de mars dernier à Toulouse. Enfin,

le principal média (la télévision) nourrit un imaginaire du crime et une peur de la délinquance à travers des séries policières américaines éloignées du réel et à travers des "reportages" visant plus à appâter le téléspectateur qu'à faire œuvre pédagogique.

**Plus d'infos :**

<http://ordcs.mmsh.univ-aix.fr>

